

Québec, le 4 juin 2012

Madame Anick Montminy  
Directrice  
Cabinet du leader du gouvernement  
Assemblée nationale  
Édifice Pamphile-Le May, 1<sup>er</sup> étage  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

À la suite du dépôt des pétitions déposées à l'Assemblée nationale les 17, 19, 24 et 26 avril 2012, ainsi que les 3, 15, 16 et 17 mai 2012 lui demandant d'exiger du gouvernement du Québec l'annonce d'un nouveau plan de rénovation de son parc d'habitations à loyer modique, je vous fais parvenir la réponse du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Monsieur Laurent Lessard, afin qu'elle soit déposée, et ce, conformément à l'article 64.8 du Règlement sur l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Manon Lecours  
Directrice de cabinet

Québec, le 5 juin 2012

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Assemblée nationale  
Édifice Pamphile-Le May, 1<sup>er</sup> étage  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des pétitions déposées à l'Assemblée nationale le 17 avril 2012 par le député de Robert-Baldwin, le député de Jean-Lesage et le député de Montmagny-L'Islet, le 19 avril 2012 par le député de Lévis, le 24 avril 2012 par la députée de Trois-Rivières, le 26 avril 2012 par le député de Bertrand, le 3 mai 2012 par le député d'Huntingdon et la députée de Hull, le 15 mai 2012 par le député de Chomedey, le 16 mai 2012 par le député de Montmagny-L'Islet et le 17 mai 2012 par le député de Borduas, demandant à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement du Québec l'annonce d'un nouveau plan de rénovation de son parc d'habitations à loyer modique à raison de 280 M\$ par année pour une période de cinq ans, soit de 2013 à 2017.

D'abord, j'aimerais rappeler que le Plan québécois des infrastructures « Des fondations pour réussir » (PQI), annoncé en 2007, prévoit des investissements massifs pendant quinze ans. Même si le premier plan quinquennal arrive à échéance, le gouvernement du Québec actualise à chaque année ses engagements financiers pour une nouvelle période de cinq ans.

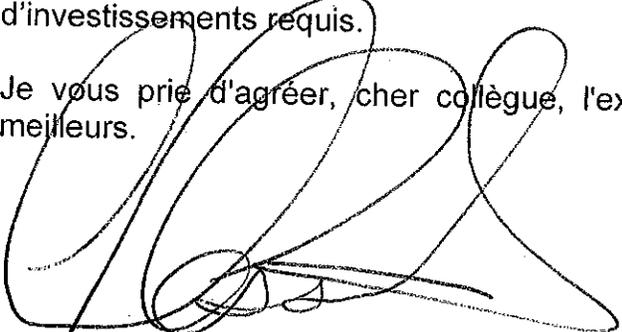
...2

Ainsi, sur un horizon de cinq ans, soit de 2011-2012 à 2015-2016, selon les montants qui seront autorisés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Société d'habitation du Québec (SHQ) espère que les investissements reliés au PQI puissent totaliser près de 1,4 G\$.

En 2011-2012, le budget de « Remplacement, amélioration et modernisation » (RAM) était de 280 M\$. Le gouvernement du Québec a confirmé, dans le plan budgétaire du Budget 2012-2013, qu'advenant que les négociations entreprises avec la SCHL pour augmenter le budget de RAM en viennent à une entente prochainement, la SHQ pourrait hausser les budgets d'investissements pour 2012 et 2013, en fonction de l'augmentation autorisée de 35,7 M\$ de la part Québec. Le niveau d'investissements des années subséquentes sera réévalué en fonction de la participation de la SCHL.

Soyez assuré que je partage les préoccupations des citoyens et je suis heureux de vous confirmer qu'une annonce avec le gouvernement fédéral dans ce dossier est imminente afin de maintenir pour 2012-2013 le niveau d'investissements requis.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LAURENT LESSARD